

TRAVAIL
ET EMPLOI

Travail et Emploi

154 | avril-juin 2018
Varia

Positions et transmissions socioprofessionnelles des femmes et des hommes au sein de lignées franciliennes

*Socio-Occupational Positions and Transmission across Three Generations for
Women and Men Residents of the Paris Region*

Delphine Remillon et Éva Lelièvre



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/travailemloi/8202>

DOI : 10.4000/travailemloi.8202

ISSN : 1775-416X

Éditeur

DARES - Ministère du Travail

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2018

Pagination : 43-70

ISSN : 0224-4365

Référence électronique

Delphine Remillon et Éva Lelièvre, « Positions et transmissions socioprofessionnelles des femmes et des hommes au sein de lignées franciliennes », *Travail et Emploi* [En ligne], 154 | avril-juin 2018, mis en ligne le 11 juillet 2019, consulté le 07 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/travailemloi/8202> ; DOI : 10.4000/travailemloi.8202

Positions et transmissions socioprofessionnelles des femmes et des hommes au sein de lignées franciliennes*

*Delphine Remillon** , Éva Lelièvre****

La mobilité et la stratification sociales ont longtemps été appréhendées en comparant la position de l'enquêté à celle de son père (plus rarement sa mère). Nous cherchons ici à élargir la perspective en reliant la position professionnelle d'un individu à celles des membres de son entourage à partir des données de l'enquête *Biographies et entourage*. Cette enquête a recueilli auprès d'un échantillon de Francilien-ne-s né-e-s entre 1930 et 1950 l'ensemble de leur carrière professionnelle (et résidentielle et familiale) ainsi que les grandes étapes de la carrière de leurs parents (voire grands-parents), conjoint-e-s, beaux-parents, fratrie et enfants. Cela permet d'étudier finement les processus de transmission professionnelle entre des générations nées de la fin du XIX^e siècle au début des années 1980. Les typologies réalisées avec l'analyse de séquences permettent de décrire ces transmissions complexes et de mieux caractériser les milieux socioprofessionnels au-delà de la seule profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) du chef de ménage. Une quadripartition de ces classes urbaines est exposée : lignées populaires et supérieures caractérisées par une forte reproduction sociale ; classes moyennes d'origine populaire, en situation de mobilité ascendante ; lignées d'origine indépendante. L'analyse met en évidence le rôle des femmes dans les transmissions professionnelles et en particulier de l'activité des mères dans les mobilités ascendantes des enquêté-e-s d'origine populaire.

* Cette recherche s'est inscrite dans le projet collectif NetWork-CAGE « Carrières, générations, entourage. Analyse des carrières professionnelles, des mobilités et du rapport au travail des femmes et des hommes » qui a bénéficié d'un soutien financier du réseau NetWork porté par heSam Université (ANR-11-IDEX-0006-02). Nous remercions les participants et discutants de la journée d'étude organisée dans le cadre du projet, notamment Alain Chenu et Sébastien Roux, deux rapporteurs anonymes et le comité de rédaction de *Travail et Emploi* pour l'ensemble de leurs commentaires et suggestions.

** Institut national d'études démographiques (INED), F – 75020 Paris, France ; Centre d'études de l'emploi et du travail (Cnam, CEET) ; delphine.remillon@ined.fr.

*** Institut national d'études démographiques (INED), F – 75020 Paris, France ; eva@ined.fr.

Mobilité et stratification sociales ont longtemps été mesurées en comparant la position sociale de l'enquêté (le fils) à la date de l'enquête à celle de son père, en général au moment où l'enquêté termine ses études. C'est le cas dans l'ouvrage pionnier de Claude THÉLOT *Tel père, tel fils ?* paru en 1982¹. La place des femmes et leur invisibilité dans ce type d'études a fait l'objet de nombreux débats dès les années 1970, surtout dans le monde anglo-saxon, avec notamment l'article de Joan ACKER de 1973 et la controverse qui s'est nouée autour de la parution en 1980 de l'ouvrage de John GOLDTHORPE, *Social Mobility and Class Structure in Modern Britain*, les femmes n'y ayant pas été interrogées (voir VALLET, 2001 pour une synthèse). En France, dès les années 1980, des travaux ont montré que la situation professionnelle des mères, mais aussi celle des belles-mères, les lignées maternelles et paternelles avaient une influence sur la position sociale des descendant·e·s, notamment sur celle des filles (GOLLAC, LAULHÉ, 1987 ; MENAHEM, 1989 ; VALLET, 1992). D'autres travaux ont insisté sur le rôle important de la famille dans la reproduction sociale (ZARCA, 1995a et 1995b). Ainsi, progressivement, le rôle d'autres membres de la famille a été pris en compte dans l'étude des transmissions professionnelles, notamment celui des grands-pères (DE SINGLY, THÉLOT, 1986 ; CHAN, BOLIVER, 2013 ; LINDAHL *et al.*, 2015), voire des arrière-grands-pères (KNIGGE, 2016). Mais l'étude des mobilités et de la stratification sociale multigénérationnelles constitue encore un programme de recherche relativement peu développé (PFEFFER, 2014). Et, s'il y a des exceptions (par exemple SONG, MARE, 2017), ces analyses excluent encore souvent les femmes et les mères. Or les travaux portant sur les transmissions entre deux générations seulement ont montré que le fait d'estimer la mobilité sociale en se basant sur le statut des pères uniquement ou sur celui des deux parents avait une influence sur les résultats, voire changeait les conclusions (BELLER, 2009). Robert MARE (2011) plaide ainsi pour une vision de la mobilité et de la stratification sociales qui prendrait en considération la famille élargie.

Les riches données de l'enquête *Biographies et entourage* permettent de saisir les transmissions professionnelles au sein des familles dans toute leur complexité (ROBETTE *et al.*, 2012 ; LELIÈVRE, ROBETTE, 2010 ; THIBAUT, 2012). Cette enquête décrit en effet les parcours de vie d'enquêté·e·s âgé·e·s de 50 à 70 ans en 2001, résidant en Île-de-France et, dans un degré de précision variable, les carrières professionnelles et les positions sociales de leurs parents, de leurs enfants, des membres de leur fratrie, de leur·s conjoint·e·s, beaux-parents, voire de certains grands-parents (encadré 1).

Ces générations, nées entre 1930 et 1950, et qui ont été en activité entre les années 1950 et 2000, ont contribué aux grandes évolutions urbaines et sociétales caractéristiques de la fin du XX^e siècle, qui apparaissent ou s'amplifient dans les années 1960 (THÉLOT, 1986) : développement du mode de vie urbain et périurbain, réorganisation des rôles traditionnels au sein de la famille liée à la montée des divorces et aux

1. Dans la préface à la réédition de 2004, C. THÉLOT qualifie cette absence des femmes et des mères de double insuffisance même s'il la justifie par les taux d'inactivité élevés des femmes pour ces générations.

recompositions familiales, développement et diffusion des moyens de contraception qui ont permis aux couples, et notamment aux femmes, de mieux concilier vie familiale et professionnelle et de participer massivement au monde du travail salarié. Ces générations ont vu se dérouler leur carrière dans un monde socioprofessionnel en transformation rapide, changements qui ont touché différemment les hommes et les femmes : tertiarisation des emplois plus rapide pour les femmes, déclin agricole à un rythme différent pour les deux sexes (MÉRON, MARUANI, 2012). Ces générations sont celles qui ont connu les perspectives de mobilité sociale (mesurées par le rapport entre mobilités ascendantes et mobilités descendantes) les plus favorables relativement aux suivantes (PEUGNY, 2007) ainsi que d'importantes mobilités socioprofessionnelles ascendantes en cours de carrière (particulièrement pour les hommes). Cette mobilité sociale a été alimentée par la première démocratisation scolaire² (MERLE, 2017) dont ont bénéficié notamment les femmes (VALLET, 2017). C'est aussi à ces générations résidentes d'Île-de-France qu'appartiennent différentes populations immigrées qui ont intégré le marché du travail français lors des périodes de plein-emploi.

Cet article cherche à analyser si l'on observe un rapprochement, par rapport à leurs ascendant-e-s, des positions professionnelles des hommes et des femmes des générations enquêtées où les couples bi-actifs de salarié-e-s sont devenus majoritaires. L'objectif est également de saisir des transmissions socioprofessionnelles fines au long des lignées, entre les enquêté-e-s, leurs parents et leurs enfants. On fait l'hypothèse que la prise en compte des mères ajoute une dimension importante pour caractériser les positions dans la stratification sociale des individus de ces générations, ainsi que celle de leurs enfants, et pour analyser les transmissions professionnelles familiales. Nous inscrivons notre approche dans une perspective large d'étude des structures sociales en général et de leur évolution (HÉLAN, 2004) et entendons contribuer ainsi aux réflexions sur la construction des catégories socioprofessionnelles familiales.

Nous exposerons d'abord le travail méthodologique réalisé pour collecter et traiter les données : les parcours professionnels d'une même famille, qui se déroulent dans des contextes historiques et des marchés de l'emploi différents, et sont racontés et codés dans des degrés de précisions variables. L'un des enjeux de cet article est de présenter le potentiel des données d'une enquête biographique à la croisée du qualitatif et de quantitatif, pour décrire les grandes évolutions socioprofessionnelles (de génération en génération et selon le sexe) et étudier les transmissions professionnelles au sein des familles. À partir de cet échantillon de Francilien-ne-s, on balaie en effet près d'un siècle d'histoire professionnelle, des générations des parents nés au début du XX^e siècle, à celles des enquêté-e-s (1930-1950) et leurs propres enfants (1955-1980). Les évolutions ne sont pas seulement quantitatives : les métiers qui composent les

2. Nous renvoyons à l'article de Louis-André VALLET qui décrit cette période de « réduction des inégalités des chances scolaires » dont ont bénéficié ces cohortes : l'unification du système des écoles primaires supérieures, qui accueillait les enfants d'agriculteurs et des classes populaires, et de la filière secondaire qui accueillait l'élite. Mais le taux d'accès à la classe de sixième reste inférieur à 50 %, même pour la cohorte 1949-1953 (VALLET, 2017), la massification de l'enseignement secondaire puis supérieur est ultérieure aux générations considérées ici.

grands groupes socioprofessionnels se sont modifiés en même temps que l'évolution de leur taux de féminisation et leur croissance ou décroissance.

Nous exposerons ensuite les résultats relatifs aux continuités ou aux ruptures professionnelles entre l'enquêté-e et sa famille, les transmissions entre l'enquêté-e, ses parents, son ou sa conjoint-e et leurs enfants³. L'originalité de notre approche est double : d'une part, elle consiste à accorder une attention égale aux positions professionnelles des femmes et des hommes, aux transmissions venant des mères et des pères, d'autre part à mettre en œuvre des analyses spécifiques permettant de rendre compte de ces transmissions familiales complexes. Alors que la plupart des travaux sur la mobilité sociale se concentrent sur la mise en évidence d'un ou de plusieurs types de liens ou transmissions, indépendamment des autres, nous considérerons les transmissions familiales et les lignées comme un tout. On peut faire un parallèle avec l'analyse des trajectoires individuelles pour laquelle il existe deux approches : d'une part, l'étude des transitions d'un état à l'autre, d'autre part, celle des trajectoires dans leur globalité, au moyen notamment de l'analyse de séquences (*optimal matching*) qui s'est développée ces dernières années en sociologie et en démographie (ABBOTT, TSAY, 2000 ; BILLARI, 2001). Nous emploierons le même type de méthodes pour étudier des trajectoires non plus individuelles mais familiales. L'analyse distingue quatre classes dans cet échantillon urbain de Francilien-ne-s : des classes populaires et supérieures qui se caractérisent par une forte reproduction et homogamie sociales ; des classes moyennes, souvent d'origine populaire et donc dans une situation de mobilité ascendante, plus fréquente pour les hommes que pour les femmes ; des classes issues du monde indépendant marquées par une diversification des trajectoires socioprofessionnelles des générations plus récentes et notamment par de nombreuses mobilités vers des positions plutôt moyennes dans le salariat, avec la baisse structurelle du travail indépendant et les migrations vers la région capitale. Dans l'ensemble de ces trajectoires, le fait que les mères aient été actives s'accompagne de trajectoires plus souvent ascendantes pour les générations suivantes.

Les carrières au fil des générations dans l'enquête *Biographies et entourage*

Il convient de présenter d'abord l'enquête *Biographies et entourage* et de comparer cet échantillon de Francilien-ne-s à l'enquête nationale *Formation et qualification professionnelle (FQP)* pour apprécier la qualité des données et la sélection due au filtre régional. Nous décrirons ensuite les grandes évolutions socioprofessionnelles, tant qualitatives que quantitatives, de génération en génération au sein des lignées.

3. Nous tenons à remercier Fanny Chartier pour les premiers traitements réalisés sur les professions dans *Biographies et entourage* dans le cadre de son stage de M2 à l'Ined.

Collecter des histoires professionnelles familiales

L'enquête *Biographies et entourage* a été menée par l'Ined en 2001 auprès de 2 830 Francilien-ne-s né-e-s entre 1930 et 1950 (BONVALET, LELIÈVRE, 2012). Leur carrière professionnelle est reconstituée dans son intégralité. Le questionnaire recueille également les trajectoires des membres d'une même lignée sur plusieurs générations. Collecter rétrospectivement des trajectoires sur une longue durée ou par un tiers (en faisant raconter à un interlocuteur pivot le parcours de ses parents et de ses enfants) nécessite des outils adaptés que l'enquête *Biographies et entourage* a mis en œuvre en bénéficiant du savoir-faire développé autour des enquêtes biographiques (GRAB, 1999). Le questionnaire offre en effet à l'enquêté-e la possibilité de contextualiser son récit en combinant la collecte de parcours dans des domaines variés (familial, résidentiel, professionnel) qui interagissent grâce à une grille biographique et la multiplication de repères croisés (« Que faisait votre père à votre naissance ? Depuis quand ? », etc.). Ce mode de recueil se substitue au jeu habituel des questions-réponses et offre la possibilité de saisir de façon plus naturelle un récit où les événements de différents domaines sont remémorés les uns par rapport aux autres. De plus, la précision des informations demandées est adaptée en fonction des liens de l'enquêté-e avec la personne évoquée. Ainsi, les éléments de la trajectoire des enquêté-e-s sont recueillis année par année, en utilisant une grille biographique ; ils le sont de façon plus succincte en ce qui concerne les parents et conjoint-e-s, et de façon résumée pour les frères et sœurs, beaux-parents, grands-parents et enfants (encadré 1).

ENCADRÉ 1

Recueil et codage de la carrière professionnelle pour les différents membres de la lignée

Alors que l'ensemble de la carrière et donc des positions socioprofessionnelles des 2 830 enquêté-e-s (Ego) a été reconstitué, on dispose pour les autres membres de la lignée d'informations d'ampleur variable :

- pour ses parents (père et mère) et éventuels beaux-parents (si remariage du père ou de la mère), au minimum de trois positions professionnelles – à l'entrée dans la carrière, à la naissance d'Ego et la dernière position – mais parfois plus. L'enquêté-e a aussi été invité-e à indiquer quelle était pour lui-elle leur activité principale ;
- c'est la même chose pour le ou la conjoint-e : on dispose au minimum de l'activité à l'entrée dans la carrière, à la rencontre avec le ou la conjoint-e et de la dernière activité, parfois de davantage de détails ;
- pour les beaux-parents (parents du ou de la conjoint-e) et les grands-parents (cités parce qu'ils ont joué un rôle parental), on dispose pour chacun-e de la profession principale (profession recodée en PCS, secteur d'activité de l'entreprise, statut de l'emploi – privé, public ou indépendant) ;
- pour les enfants et les frères et sœurs, on a la profession principale (PCS, secteur d'activité, statut de l'emploi), le profil d'activité (succession de périodes du type AIAC

pour activité-inactivité-activité-chômage) et la profession principale de leurs conjoint·e·s respectif·ve·s (PCS et statut de l'emploi).

Dans le cadre de cet article, les professions sélectionnées sont les suivantes :

- la dernière profession d'actif·ve pour les enquêté·e·s, leurs pères, mères et conjoint·e·s ;
- la profession principale pour l'aîné·e des enfants.

Ce choix nous permet de disposer d'informations aussi homogènes que possible pour les différents membres de la lignée (sauf les enfants pour lesquels on ne dispose que d'une seule profession) : une profession de fin de carrière ou, pour les femmes notamment, de début ou milieu de carrière si elles ont ensuite été inactives. Il permet ainsi d'avoir une meilleure image de la position sociale des femmes en leur attribuant une profession si elles en ont occupé une à un moment de leur carrière. Cette profession de « fin de carrière » constitue également une information plus objective que la réponse à la question résumée posée aux enquêté·e·s à propos de leurs père, mère et conjoint·e : « Et pour vous, il/elle était quoi ? », même si on ne décrit pas dans tous les cas de la même manière la profession de ses parents ou de son ou sa conjoint·e que la sienne (CHENU, 1998). En effet, des analyses exploratoires – non présentées ici – ont montré que l'occupation déclarée à cette question par les enquêté·e·s ne correspondait pas toujours à l'occupation majoritaire dans la carrière des parents ni à la dernière position. Pour pouvoir avoir le plus souvent possible une profession pour les enfants des enquêté·e·s, nous avons sélectionné l'aîné·e qui, en fonction de l'âge des enquêté·e·s, se trouve être en début ou milieu de sa carrière (âge moyen 30 ans). Environ 15 % sont toutefois toujours en études au moment de l'enquête. Nous avons conservé cet état comme un des états possibles (distinct du reste de l'inactivité) pour l'analyse.

Enfin, le questionnaire de l'enquête *Biographies et entourage* comprend de nombreuses autres questions sur les relations avec l'entourage, la qualification des différentes périodes de la vie, etc. et laisse la place au recueil de commentaires qui ont été retranscrits et permettent des lectures plus qualitatives des itinéraires familiaux. Un exemple en est donné en annexe.

Les lignées considérées comprennent, outre la position de l'enquêté·e, celle de son père, de sa mère, de l'aîné·e de ses enfants et du ou de la conjoint·e (le père ou la mère de l'aîné·e). L'analyse globale restreint donc l'échantillon à celles et ceux des enquêté·e·s ayant eu au moins un enfant, soit 2 513 lignées (sur 2 830 initialement). Une PCS a été recueillie dans 96 à 99 % des cas selon les membres de la lignée. Quand aucune PCS n'a été déclarée c'est, le plus souvent, parce que l'enquêté·e n'a plus ou n'a jamais eu de contact avec cette personne (père et/ou mère inconnu·e, père de l'aîné·e inconnu, etc.).

Ces données ont fait l'objet d'un codage selon une nomenclature simplifiée qui reprend les grands principes de la nomenclature des PCS de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) à deux chiffres. L'analyse des intitulés déclaratifs « bruts » des occupations (« Il est parti dans le maquis », « Elle était couturière au noir », etc.) ou des professions (« vendeur », « agriculteur ») permet un traitement qualitatif des données et un examen des nuances de genre au sein d'une même PCS (les employés sont « agents », les employées « auxiliaires ») et des évolutions fines des professions au long des générations (une parente est déclarée

« employée de maison », sa fille « femme de ménage »). Enfin, les questionnaires papier avec toutes leurs annotations, consultables, se prêtent à de possibles « lectures qualitatives » (LELIÈVRE, VIVIER, 2001) pour saisir les expériences particulières des processus identifiés par l'analyse statistique (encadré 1 et annexe).

Afin de mieux cerner les limites de l'échantillon tout en tenant compte de notre perspective d'analyse des transmissions au sein des lignées, nous avons comparé ces données avec celles des mêmes cohortes de naissance interrogées dans l'enquête nationale *FQP* 2003 de l'Insee⁴.

Les lignées de Francilien-ne-s en perspective

L'enquête *Formation et qualification professionnelle (FQP)* procure l'information sur les occupations professionnelles de l'enquêté-e et de son ou sa conjoint-e (s'il-elle partage le même logement uniquement) ainsi que de ses parents. Par contre aucune information professionnelle n'est disponible concernant les enfants des enquêté-e-s. L'enquête est représentative des individus âgés de 18 à 65 ans de la France métropolitaine, mais n'a pas vocation à être représentative au niveau régional de l'Île-de-France⁵. Pour sa part, *Biographies et entourage* l'est des Francilien-ne-s né-e-s entre 1930 et 1950 en 1999. Le tirage au sort des communes enquêtées au sein de l'Île-de-France a tenu compte de leur composition socioprofessionnelle, définie selon la typologie des communes de Nicole Tabard⁶, afin que l'échantillon de Francilien-ne-s soit représentatif de la structure socioprofessionnelle de la région capitale.

La comparaison des deux enquêtes, restreinte aux Francilien-ne-s, fait apparaître quelques différences de structure socioprofessionnelle (tableau 1). Les enquêtés hommes de *Biographies et entourage* sont plus souvent employés, ouvriers et professions intermédiaires que les Franciliens enquêtés dans *FQP*. Les femmes sont plus souvent indépendantes ou employées. Les fluctuations concernant les PCS proviennent probablement en partie de l'échantillonnage et du fait que les professions ont été collectées à quelques années d'intervalle. Elles sont néanmoins assez faibles et confortent la robustesse de notre échantillon pour l'étude que nous entreprenons. Les PCS des pères des enquêté-e-s apparaissent également très proches. Il y a en revanche beaucoup plus d'écarts concernant les mères des enquêté-e-s, notamment une part bien moindre

4. L'enquête *FQP* est menée régulièrement (environ tous les dix ans) par l'Insee. Nous avons retenu cette vague de l'enquête car c'est celle qui disposait d'informations le plus comparables à celles de *Biographies et entourage*. Cependant, étant donné que l'enquête *FQP* 2003 interroge des individus âgés de 18 à 65 ans, on n'y dispose d'informations que pour les cohortes de naissance 1938 et suivantes ; nous restreignons donc la comparaison entre les deux enquêtes aux cohortes 1938-1950.

5. Nous tenons à remercier Florian Malavieille, pour la comparaison *FQP/Biographies et entourage* réalisée lors de son stage de M2 à l'Ined, sur laquelle nous nous appuyons ici.

6. Cette typologie faite sur les données issues du recensement retient sept catégories : dominante agricole (A3) ; très ouvrier, dominante industrie (I1) ; classes moyennes, tertiaire (M1) ; classes moyennes, périurbain, expansion, technique (M2) ; bourgeoisie d'entreprise, haute technologie (S1) ; enseignement, communication, services aux particuliers (S2) et les communes de moins de 5 000 habitants.

TABLEAU 1 – Comparaison des catégories socioprofessionnelles issues des enquêtes *Biographies et entourage* (2001) et *FQP* (2003) – générations 1938-1950

	% pondérés		
	<i>Biographies et entourage</i> 2001 (générations 1938-1950 – Île-de-France)	<i>FQP</i> 2003 (générations 1938-1950 – Île-de-France)	<i>FQP</i> 2003 (générations 1938-1950 – national)
PCS d'Ego hommes			
Inactif	0	1	0
Indépendant	9	12	15
Cadre	28	34	20
Profession intermédiaire	23	20	23
Employé	10	9	10
Ouvrier	30	25	32
PCS d'Ego femmes			
Inactive	4	6	6
Indépendante	4	2	9
Cadre	18	19	9
Profession intermédiaire	23	24	20
Employée	44	42	43
Ouvrière	6	8	14
PCS du père			
Inactif	0	1	0
Indépendant	27	29	33
Cadre	16	13	7
Profession intermédiaire	14	12	10
Employé	11	12	11
Ouvrier	32	33	40
PCS de la mère			
Inactive	25	47	42
Indépendante	19	13	22
Cadre	3	2	1
Profession intermédiaire	8	8	5
Employée	30	19	17
Ouvrière	15	12	14

Lecture : 9 % des Ego hommes des générations 1938-1950 ont pour dernière profession « indépendant » dans l'enquête *Biographies et entourage* 2001 ; c'est le cas de 12 % des Franciliens dans l'enquête *FQP* 2003 et de 15 % en France entière.

Source : enquête *Biographies et entourage*, Ined 2001 (Francilien-ne-s, générations 1938-1950) et enquête *FQP*, Insee 2003 (France métropolitaine, générations 1938-1950).

d'inactives dans *Biographies et entourage*. Pour les mères comme pour les pères, nous avons retenu la dernière profession active (encadré 1). En théorie, la définition est la même dans *FQP* puisqu'il s'agit de la profession de la mère à la fin des études de l'enquêtée, ou de sa dernière situation professionnelle si celle-ci était retraitée, au chômage, inactive ayant déjà travaillé ou décédée. On voit néanmoins que le récit de la carrière des parents dans *Biographies et entourage*, qui recueille systématiquement les activités à différents moments de la vie, aboutit plus fréquemment à identifier une profession pour les mères de ces générations. La comparaison à *FQP* permet de voir que cette profession déclarée pour les mères, correspondant vraisemblablement à une position de début de trajectoire, est très souvent « employée », plus rarement « indépendante » ou « ouvrière ».

La comparaison à la totalité de l'échantillon *FQP* apporte pour sa part des informations quant aux spécificités professionnelles des Francilien-ne-s de l'échantillon par rapport à la population de France métropolitaine : la moindre présence des indépendant-e-s (qui incluent notamment les agriculteurs et agricultrices et les artisans-commerçant-e-s), la nette surreprésentation des cadres et enfin une part plus importante de professions intermédiaires et d'employé-e-s au détriment des ouvrières et des ouvriers. Cela résulte du « filtre » que la région exerce, siège des entreprises et des administrations et lieu de perspectives de promotion supérieures pour les ouvriers et les employés que le reste de la France (CHENU, 1998).

Les grandes évolutions des catégories socioprofessionnelles au xx^e siècle

Nées avant, pendant et juste après la Seconde Guerre mondiale, les générations enquêtées sont les actrices des mutations structurelles du marché du travail de la seconde moitié du xx^e siècle. Les carrières des femmes de ces générations 1930-1950 se déroulent au moment de la participation croissante des femmes au monde salarié marquant une transformation des modèles d'organisation familiale où domineront les couples de deux actifs salariés (BARRÈRE-MAURISSON, 1984). Les trajectoires d'activité des femmes évoluent, avec l'apparition, de l'après-guerre jusqu'aux années 1970, de courbes bimodales signalant un retrait de l'activité à l'arrivée des enfants, alors qu'elle était plus continue jusqu'alors (MÉRON, MARUANI, 2012). La figure ouvrière décline à partir de 1975 au profit des employé-e-s du secteur tertiaire et les générations d'actif-ve-s peu formé-e-s sont peu à peu remplacées par des actif-ve-s plus qualifié-e-s qui prennent la relève au sein d'un marché du travail marqué par une progression constante du salariat (MARCHAND, 2010).

Comment ces grandes évolutions se sont-elles traduites au sein des lignées des Francilien-ne-s né-e-s entre 1930 et 1950 ? Le tableau 2 présente la répartition professionnelle des différentes générations documentées dans l'enquête. Ces distributions ne sont représentatives que pour la génération des Francilien-ne-s de 1999 né-e-s entre 1930 et 1950. Celles de leurs parents et leurs enfants aîné-e-s ne sont pas représentatives de leurs générations respectives mais retracer succinctement ces grandes évolutions quantitatives et qualitatives socioprofessionnelles permet de saisir le contexte des transmissions analysées ensuite.

Si 4,6 % des femmes enquêtées n'ont jamais eu d'activité professionnelle, c'était le cas d'un quart (25,7 %) des mères des hommes et femmes enquêté-e-s. On constate également une forte baisse de la proportion d'indépendant-e-s de génération en génération, de 27 % des hommes pour la génération des pères, à environ 10 % des enquêtés et des conjoints, et seulement 5 % des enquêtées, des conjointes et des fils aînés. Dans toutes les générations, la proportion d'indépendants est plus faible chez les femmes que chez les hommes. Si l'on va dans le détail des professions occupées (distribution des PCS à deux chiffres et des intitulés en clair des emplois), on constate que les parents indépendants étaient principalement exploitants agricoles, les mères étaient également

TABLEAU 2 – Répartition des catégories socioprofessionnelles des enquêté·e·s, de leurs parents, leur conjoint·e et l'aîné·e de leurs enfants

	% pondérés						N
	Indépendant·e·s	Cadres	Professions intermédiaires	Employé·e·s	Ouvrier·ère·s	Inactif·ves (hors études)	
Dernière profession du père	27,1	15,8	13,7	11,3	31,9	0,2	2 722
Dernière profession de la mère	19,4	2,6	7,9	28,6	15,8	25,7	2 795
Dernière profession des hommes enquêtés	9,0	29,5	20,7	9,3	31,5	0,0	1 343
Dernière profession des femmes enquêtées	4,7	17,1	21,8	44,1	7,8	4,6	1 487
Dernière profession du conjoint* H	11,2	34,5	19,9	10,9	23,5	0,1	1 263
Dernière profession de la conjointe* F	5,6	12,5	21,8	41,0	11,1	8,0	1 196
Profession du fils aîné à l'enquête** : 84,9 %	4,7	22,1	22,6	13,4	19,4	2,7	1 299
Profession de la fille aînée à l'enquête** : 84,7 %	2,3	17,8	28,2	28,1	1,7	6,6	1 177

* Le·a conjoint·e père/mère de l'aîné·e des enfants.

** Le total n'est pas égal à 100 % car une partie des aîné·e·s des enfants est encore en études à l'enquête : c'est le cas de 15,1 % des aînés garçons et de 15,3 % des aînées filles.

Lecture : 9 % des Ego hommes ont pour dernière profession « indépendant » dans l'enquête *Biographies et entourage* 2001 ; c'est le cas de 27,1 % des pères, de 19,4 % des mères et de 4,7 % des aînés (fils).

Source : Enquête *Biographies et entourage*, Ined 2001 (Francilien·ne·s, générations 1930-1950).

nombreuses à être « commerçantes » et « couturières », tandis que les pères étaient « artisans » ou « entrepreneurs ». Dans la génération des enquêté·e·s, le commerce est l'activité principale des indépendantes et l'artisanat celle des indépendants. Cette répartition selon le sexe se retrouve chez les aîné·e·s des enfants, mais ils sont aussi plus nombreux dans la catégorie chef·fe d'entreprise (il/elle a « monté sa boîte »).

Les résultats du tableau 2 montrent également, au sein des lignées sélectionnées par leur résidence dans la métropole capitale, une forte croissance de la catégorie des « cadres » au fil des générations. En effet, 29 % des hommes enquêtés et 34 % des conjoints ont terminé leur carrière à cette position professionnelle alors que c'était le cas de 15,8 % des pères ; déjà 22 % des fils aînés étaient dans cette position au moment de l'enquête. On observe une hausse encore plus rapide de la part des cadres chez les femmes que chez les hommes, avec cependant toujours davantage d'hommes que de femmes cadres pour toutes les générations, même parmi celle des aîné·e·s où les filles sont plus diplômées que les garçons.

La proportion de membres de professions intermédiaires augmente également de génération en génération et ces emplois se féminisent au fur et à mesure : pour la génération des enfants, les femmes sont désormais aussi nombreuses dans les professions intermédiaires que dans les employées. Une lecture des intitulés des professions est éclairante pour identifier l'évolution qualitative que recouvrent cette croissance et cette féminisation (OMNÈS, 1997). Ainsi, si les pères de niveau « profession intermédiaire »

occupaient des positions de « chef », notamment « d'atelier », de « contremaîtres », de « surveillants », de « représentants », d'« instituteurs » et de « professeurs », les mères comme les enquêtées de même niveau sont plutôt « infirmières », « sages-femmes », « secrétaires ou assistantes (de direction) » et « enseignantes ». Chez les enfants aîné·e·s, de nouvelles professions apparaissent, « informaticiens » pour les fils, « éducatrices » pour les filles et « commerciaux » pour les deux sexes. De même pour la catégorie des « employés », les pères occupaient des positions d'« agent », d'« employé de bureau », de « fonctionnaire », alors que les enquêtées employées sont « auxiliaires », « dactylo ou secrétaires », « employées administratives », « vendeuses » et occupent diverses fonctions typiques de la division sexuée du travail et de la délégation du travail domestique (« femme de ménage », « femme de chambre », « garde d'enfants », « employée de maison », etc.). Ces professions féminines d'employées s'accompagnent de moins de perspectives de promotions que celles masculines de leurs ascendants, comme le soulignaient déjà les travaux des historiennes (OMNÈS, 2003 ; GARDEY, 1996, 2001).

Enfin, pour les générations 1930-1950 résidant en Île-de-France, la classe ouvrière représente environ 31 % des hommes et 8 % des femmes enquêtées, ce qui correspond à une forte baisse de mères en filles et une certaine stabilité de pères en fils, y compris pour la génération des fils aînés des enquêté·e·s.

Ces résultats sont en cohérence avec ceux des travaux décrivant les évolutions de la mobilité sociale sur longue période, qui ont montré que les évolutions les plus marquantes, surtout dans la période après-guerre, étaient les évolutions de la structure sociale, davantage qu'une modification de grande ampleur de la fluidité sociale, évolutions encore plus rapides pour les femmes que pour les hommes (THÉLOT, 1982, CHAUVEL, 1998 ; VALLET, 1999, 2014, 2017 ; VAN LEEUWEN *et al.*, 2016). Ce que donnent à voir les distributions des professions au sein de trois générations de lignées de Francilien·ne·s, c'est une profonde transformation de la structure socioprofessionnelle au cours du XX^e siècle, tant quantitative que qualitative. Examinons à présent comment ces grandes évolutions se sont traduites dans les transmissions professionnelles.

Les transmissions professionnelles au sein des lignées

Pour étudier les transmissions professionnelles au sein des lignées en tenant compte des positions des pères et des mères, de celles des enquêté·e·s femmes et hommes et de leurs conjoint·e·s vers leurs enfants, nous allons dans un premier temps construire un profil combiné des catégories socioprofessionnelles des parents des enquêté·e·s et, dans un second temps, étudier les lignées dans leur globalité à partir d'une analyse de séquences.

Les origines paternelle et maternelle des enquêté-e s

Les origines de ces Francilien-ne-s sont très concentrées sur certains groupes sociaux. En effet, sur trente-trois catégories de couples parentaux, neuf assurent les deux tiers des recrutements des enquêté-e-s. Plus d'un quart des Francilien-ne-s hommes et femmes des générations nées entre 1930 et 1950 ont une origine doublement populaire : 20 % ont en effet un père ouvrier et une mère employée ou ouvrière, 6,5 % ont un père employé et une mère ouvrière ou employée ; 12 % ont un père ouvrier (ou employé) en couple avec une mère inactive ou indépendante. Autre origine fréquente pour ces générations, le monde de l'emploi indépendant, avec un père et une mère tous deux indépendants (12,5 %) ou un père indépendant et une mère inactive (8 %). L'origine indépendante, et notamment agricole, est un peu moins fréquente dans cet échantillon que dans la population générale, du fait de la sélection régionale (tableau 1), mais l'écart n'est pas très élevé. Cela tient sans doute à ce qu'une grande partie des Francilien-ne-s enquêté-e-s ne sont pas originaires d'Île-de-France, mais y ont migré. En effet, seulement 39 % en sont natif-ve-s, originaires de province pour 35 % d'entre elles et eux, de l'étranger (24 %) et des départements et territoires d'outre-mer (2 %) (BEAUFILS, BONVALET, 2005). Les pères et mères doublement indépendants travaillent souvent en couple dans la même exploitation agricole, le même commerce ou le même artisanat. Les mères sont alors désignées par leur activité, la même que celle de leur mari au féminin (« cultivatrice », « bouchère », « boulangère », etc.) ou comme des aides familiales (« elle aidait son mari à la ferme », « femme de commerçant »). Les hommes indépendants en couple avec une inactive occupent fréquemment des positions professionnelles plus élevées dans l'indépendance (« propriétaire », « chef d'entreprise ») ou des professions moins susceptibles d'être exercées en couple, comme « chauffeur de taxi ».

Au total, les Francilien-ne-s enquêté-e-s sont principalement issu-e-s du monde ouvrier, agricole et de l'artisanat (pour 55 %), les couples parentaux à deux actifs étant majoritaires. Moins nombreux, mais avec un poids relativement important, viennent ensuite les enquêté-e-s de pères exerçant une profession intermédiaire (dont environ la moitié avec des mères employées ou dans la même position), puis les enquêté-e-s de pères cadres avec une conjointe inactive ou employée, plus rarement membre de profession intermédiaire. Pour les pères indépendants, ouvriers et employés, l'homogamie (ouvrier/ouvrière ou ouvrier/employée ou deux indépendants) est la situation la plus fréquente alors que pour les classes supérieures, les situations d'asymétrie entre le père et la mère sont majoritaires : les pères cadres ou professions intermédiaires ont généralement une conjointe employée ou inactive.

Une première approche de la transmission des professions au sein des lignées consiste à examiner quelles sont les origines parentales les plus fréquentes pour les enquêté-e-s des différents groupes socioprofessionnels, en mobilisant, pour décrire l'origine, les couples parentaux qui viennent d'être présentés. Les hommes ouvriers sont à 48 % issus d'un père ouvrier avec une mère elle-même ouvrière, inactive ou

employée ; c'est le cas pour 45 % des ouvrières. Les parents indépendants (père indépendant et mère indépendante ou inactive) constituent également une origine surreprésentée chez les ouvriers comme chez les ouvrières. Concernant les indépendants (hommes et femmes), 37 % ont déjà un père indépendant, surtout en couple avec une indépendante ou une inactive. Le statut d'indépendant est donc ancré dans une tradition familiale pour les hommes comme pour les femmes ; pour ces dernières, cela est d'autant plus marqué lorsqu'il s'agit d'une « entreprise familiale » où les deux parents collaboraient. L'autre groupe socioprofessionnel très emblématique de l'Île-de-France et pour lequel la reproduction sociale s'avère forte est celui des cadres : 25 % des hommes et 27 % des femmes cadres ont un père déjà cadre, la majorité d'entre eux en compagnie d'une mère inactive. Les enquêté·e·s ouvrier·ère·s, indépendant·e·s et cadres sont donc caractérisé·e·s par une forte concentration de leurs origines et une forte reproduction sociale.

En revanche, les origines des employé·e·s et des membres de professions intermédiaires (catégories émergeant durant la période) sont plus variées. Les enquêtés de profession intermédiaire ont fréquemment connu une mobilité sociale ascendante, un tiers ayant un père ouvrier. C'est moins systématiquement le cas des femmes de profession intermédiaire. Cependant, les enquêtés de cette catégorie, hommes comme femmes, ont fréquemment pour parents un couple doublement actif. Cela témoigne du rôle, dans les transmissions professionnelles, de la position socioprofessionnelle maternelle aux côtés de la position paternelle. La transmission des mères aux filles ne se limite ainsi pas à une transmission des comportements d'inactivité, même si celle-ci apparaît marquée (67 % des inactives avaient une mère inactive), conformément à des résultats plus anciens (VALLET, 1992 ; MARRY *et al.*, 1995). S'agissant toujours des professions intermédiaires, la transmission ne passe peut-être pas uniquement par la PCS mais aussi par le statut, celui de fonctionnaire (THÉLOT, 1982 ; AUDIER, 2000). On constate en effet que si 45 % des enquêté·e·s ont été employé·e·s dans la fonction publique (ou une grande entreprise nationalisée) durant leur vie professionnelle, c'est le cas de 56,5 % des enquêté·e·s ayant un parent employé dans le secteur public et même de 72 % de celles et ceux ayant leurs deux parents dans ce statut.

Dans la mesure où nous disposons d'informations socioprofessionnelles pour au moins trois générations ainsi que pour les conjoint·e·s des enquêté·e·s, nous pouvons poursuivre l'analyse en combinant les informations concernant les parents, les enquêté·e·s, leurs conjoint·e·s et la transmission vers leurs enfants. Des tableaux croisés s'avérant vite illisibles du fait de la dispersion dans les nombreux états, nous avons recouru à une méthode qui permet de décrire ces lignées de Francilien·ne·s dans leur globalité : l'analyse de séquences.

L'analyse de séquences pour construire les morphologies socioprofessionnelles des lignées de Francilien·ne·s

Chaque lignée est caractérisée par une séquence formée des deux PCS des parents de l'enquêté·e, la sienne et celle de son ou sa conjoint·e suivies de celle de l'aîné·e de leurs enfants⁷. Nous établissons ensuite deux classifications, une sur les lignées des enquêtés masculins, l'autre sur celles des enquêtées féminines, en utilisant la méthode d'appariement optimal ou *optimal matching* (ABBOTT, 1995 ; ROBETTE, 2011). Son principe consiste à mesurer la dissemblance (ou dissimilarité) entre chaque paire de séquences. La seconde étape de l'analyse, la typologie regroupant les séquences similaires, s'appuie sur cette matrice de dissimilarité. Les algorithmes d'*optimal matching* définissent une mesure afin de calculer une distance entre des séquences. L'idée générale consiste à mesurer la dissimilarité entre deux séquences en transformant l'une en l'autre au moyen des opérations élémentaires que sont l'insertion, la suppression et la substitution. Dans notre cas, la position dans la séquence doit absolument être respectée (il faut comparer les pères entre eux, les mères entre elles, etc.). Il faut donc éviter les opérations d'insertion/suppression et n'utiliser que des opérations de substitution. Cela correspond à la distance de Richard HAMMING (1950). La réalisation de deux classifications séparées, pour les enquêté·e·s hommes et femmes, tient au fait que les mêmes variables ne sont pas disponibles concernant la génération des parents des enquêté·e·s. Dans un cas, il s'agit des lignées paternelles, dans l'autre, des lignées maternelles. Les typologies sont cependant structurellement homologues par construction, ce qui se traduit par leur forte ressemblance empirique et justifie une présentation jointe.

Nous avons retenu les lignées qui s'étendaient sur trois générations. L'analyse porte donc sur 2 513 lignées, soit 1 212 séquences masculines et 1 301 féminines. Un très faible nombre de séquences comporte des réponses manquantes (profession inconnue d'un membre de la lignée) : ces éléments manquants ont été spécifiquement codés comme « non renseignés » afin de conserver et d'exploiter le plus de séquences possibles. Les aîné·e·s encore en études sont également distingué·e·s par un état spécifique. Pour décrire ces classes, nous disposons de plusieurs outils et représentations : les chronogrammes, successions de coupes instantanées indiquant la distribution des individus de la classe entre les différents états à chaque instant d'observation ; les « tapis », où chaque individu est représenté par une ligne différente, les segments de couleur correspondant aux différents états⁸ ; les dix séquences (lignées) les plus fréquentes par classe et enfin les parangons (lignées au centre des différentes classes).

7. Du fait des générations enquêtées, une partie des enfants des enquêté·e·s sont encore scolarisés (encadré 1). Aussi nous intégrons seulement l'aîné·e des enfants, dont la grande majorité a déjà une situation professionnelle. Certains travaux ont par ailleurs montré que l'aîné·e des familles était favorisé·e, c'est-à-dire avait un niveau d'instruction ou une position sociale plus élevée que ses cadet·te·s (DESPLANQUES, 1981), on peut donc supposer que de ce fait et parce que c'est celui·celle des enfants le·la plus avancé·e dans sa carrière, sa position professionnelle est la plus élevée de la fratrie.

8. Pour des raisons de place et de lisibilité en noir et blanc, ces représentations ne sont pas exposées ici mais elles sont disponibles sur demande aux auteures.

Nous retenons deux typologies en quatre classes (figures). Ce choix s'appuie sur un critère statistique qui consiste à minimiser les variations à l'intérieur des classes et maximiser la différence entre les classes, mais également sur l'examen des différentes partitions à l'aune de notre objectif, identifier les parcours de lignées les plus révélateurs des cheminements combinant stratification de classe et de genre (ROBETTE *et al.*, 2015).

Pour les hommes franciliens nés entre 1930 et 1950, trois classes dominent : la classe de lignées ouvrières (32,5 % des enquêtés), la classe d'enquêtés cadres (28,1 %) et celles des hommes de professions intermédiaires en ascension par rapport à leurs origines (26,7 %). La classe des fils d'indépendants est de taille plus modeste (13 %). On peut placer en vis-à-vis, pour les femmes franciliennes nées entre 1930 et 1950, une répartition des lignées plus équilibrée : la classe des filles d'ouvriers, elles-mêmes souvent employées (28,7 % des enquêtées), celle des filles et conjointes de cadres (28,5 %), celle des enquêtées occupant des professions intermédiaires (18,8 %) et celle des filles d'indépendants, des lignées féminines deux fois plus fréquentes que pour les enquêtés (24 %).

Classes où la reproduction est forte : familles populaires d'origine ouvrière et cadres de pères en fils et beaux-fils

Pour les hommes enquêtés, la classe des ouvriers fils d'ouvrier (et de père employé ou indépendant dans une moindre mesure), dont la mère était inactive ou ouvrière, est celle qui regroupe le plus d'enquêtés (32,5 %). Leurs conjointes sont le plus souvent employées sinon ouvrières ou inactives. C'est la classe où la proportion d'inactives parmi les conjointes est la plus importante. Le devenir de leurs aîné-e-s est relativement diversifié : employé-e, profession intermédiaire ou encore ouvrier-e, mais dans une proportion moindre que leurs ascendant-e-s. Les aîné-e-s de leurs enfants sont aussi moins souvent en études que dans les autres classes. La reproduction sociale apparaît forte au sein de ces classes populaires, comme l'illustre la lignée de Daniel (encadré 2).

ENCADRÉ 2

Deux lignées au sein des classes populaires

Daniel, originaire des Antilles, est le fils d'une employée de mairie et d'un père ouvrier agricole ; il se marie en Guadeloupe où sa femme alterne des petits boulots (serveuse, couturière). À la trentaine, il migre seul vers la région parisienne avec un bagage professionnel d'ouvrier charpentier en bâtiment, occupation qu'il exerce en Île-de-France. Sa fille unique, qui réside toujours avec lui, exerce la profession de caissière.

Jeanne est originaire de l'Eure d'une fratrie de sept enfants. Son père était mécanicien dans un garage et sa mère au foyer. Elle s'installe à Paris à son mariage et exerce tour à tour des emplois de femme de service, d'ouvrière manutentionnaire et de gardienne d'immeuble. Son mari, monté à Paris, se fait embaucher chez Citroën où il est tourneur fraiseur jusqu'à son décès. Leur fille unique est vendeuse.

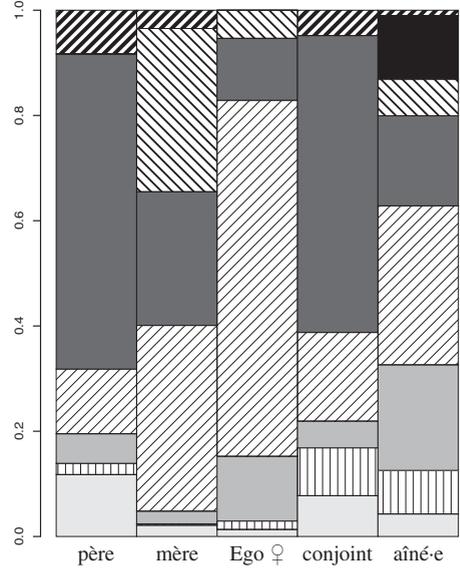
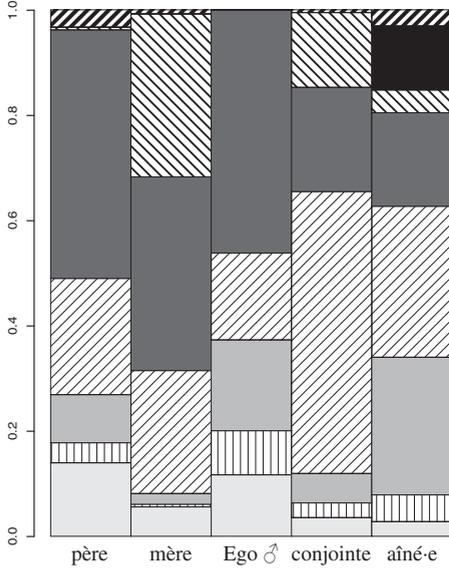
FIGURES – Les classes de lignées masculines et féminines

Quatre classes de lignées masculines (chronogrammes)

Quatre classes de lignées féminines (chronogrammes)

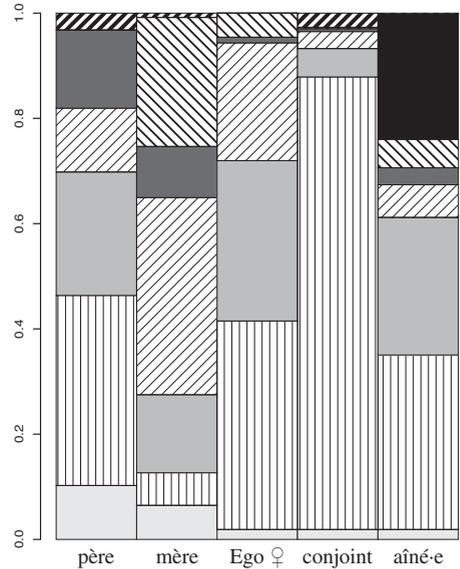
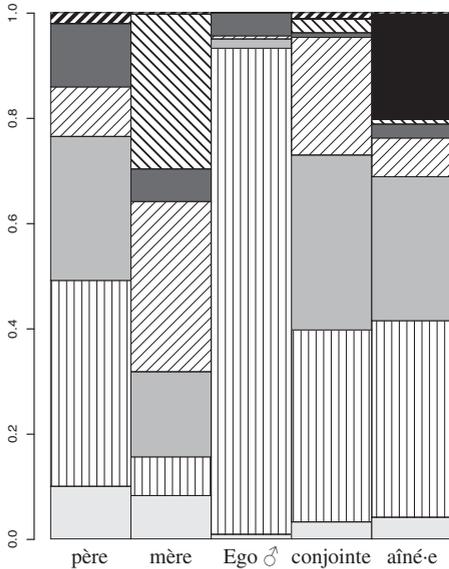
La classe des ouvriers, fils d'ouvriers = 32,5 %

La classe des employées, filles d'ouvriers = 28,7 %



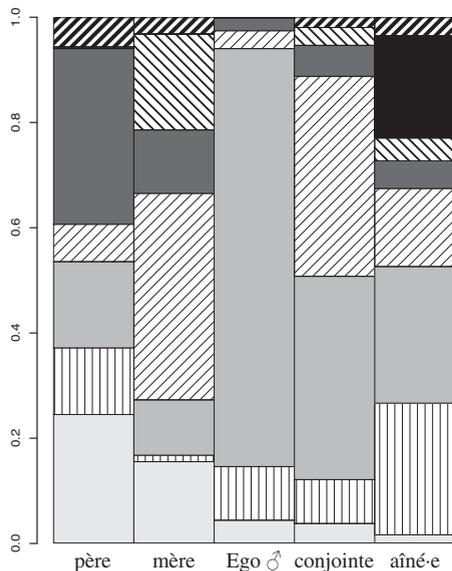
La classe des cadres, fils de cadre et professions intermédiaires = 28,1 %

La classe des professions intermédiaires et cadres, filles et conjointes de cadres = 28,5 %

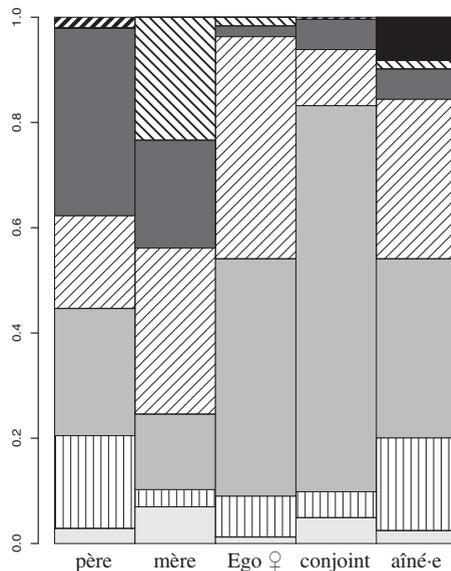


Positions et transmissions socioprofessionnelles des femmes et des hommes
au sein de lignées franciliennes

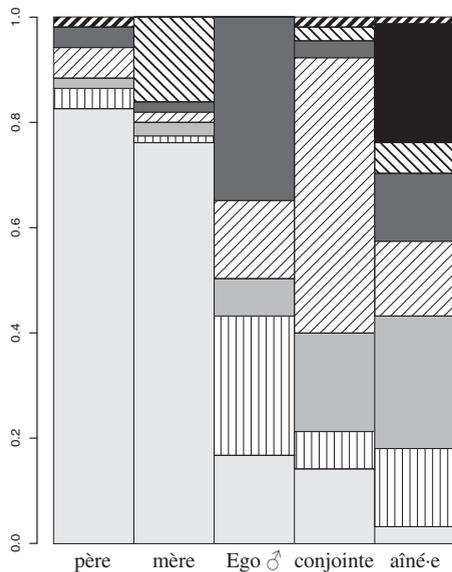
La classe des enquêtés exerçant des professions
intermédiaires issus des classes populaires =
26,7 %



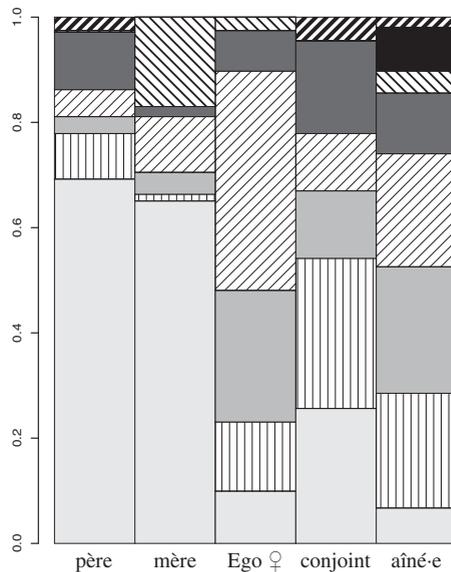
La classe des professions intermédiaires
et employées = 18,8 %



La classe des fils d'indépendants = 12,8 %



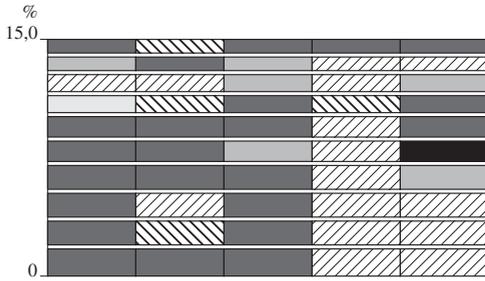
La classe des filles d'indépendants = 24,0 %



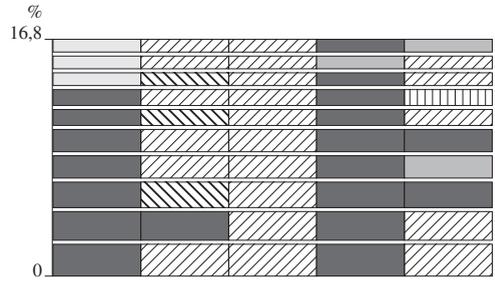
Indépendant
 Cadre
 Profession intermédiaire
 Employé
 Ouvrier
 Inactif
 Étudiant
 NR

Les dix lignées masculines les plus fréquentes

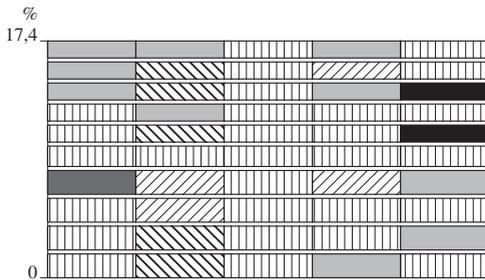
Les dix lignées féminines les plus fréquentes



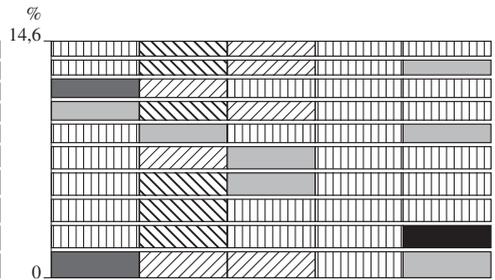
La classe des ouvriers, fils d'ouvriers = 32,5 %



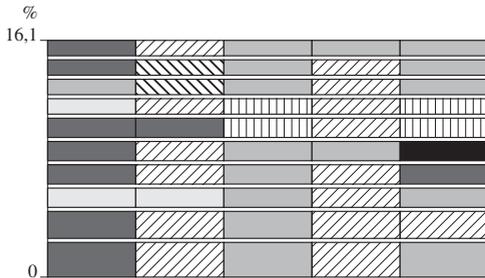
La classe des employées, filles d'ouvriers = 28,7 %



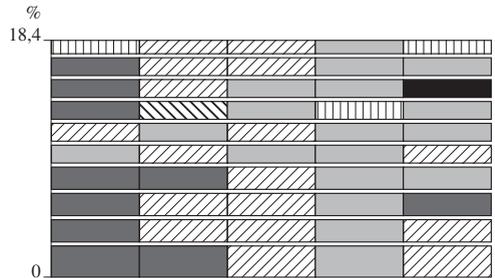
La classe des cadres, fils de cadre et professions intermédiaires = 28,1 %



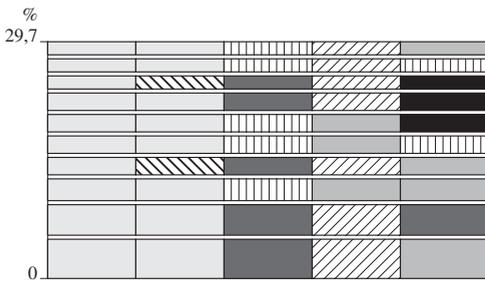
La classe des professions intermédiaires et cadres, filles et conjointes de cadres = 28,5 %



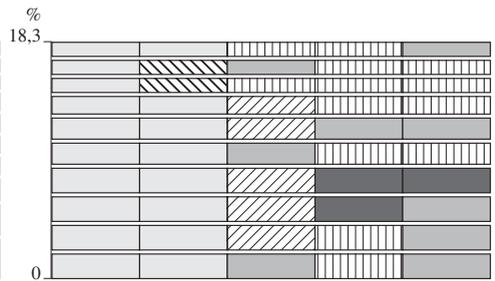
La classe des professions intermédiaires issues des classes populaires = 26,7 %



La classe des professions intermédiaires et employées = 18,8 %



La classe des fils d'indépendants = 12,8 %



La classe des filles d'indépendants = 24,0 %



Cette classe comporte tout de même quelques trajectoires de mobilité sociale ascendante, mais sur une « échelle courte » : les hommes de cette classe qui ne sont pas ouvriers sont employés ou professions intermédiaires, bien plus rarement cadres. Pour les femmes enquêtées, la classe des filles d'ouvriers est également la classe la plus fréquente (28,7 %). Elle regroupe des enquêtées employées (plus rarement professions intermédiaires ou ouvrières), d'origine sociale populaire (ouvrier pour le père et employée, ouvrière ou inactive pour la mère) avec un conjoint souvent ouvrier, sinon employé ou moins fréquemment cadre ou de profession intermédiaire. C'est bien l'homologue de la lignée ouvrière des classes masculines, une lignée familiale de reproduction dans les milieux populaires, qui connaît peu d'ascension sociale, les aîné·e·s des enfants étant également fréquemment employé·e·s, ouvrier·ère·s voire professions intermédiaires. La transmission du statut d'ouvrier se fait du père (et de la mère) au conjoint plutôt qu'à l'enquêtée comme dans la lignée de Jeanne.

Une certaine diversité se dégage tout de même de ces lignées populaires. Une analyse typologique en cinq classes (non présentée ici) permet de distinguer deux groupes différents au sein de cette classe d'origine populaire : (1) les ouvriers ou indépendants (signalant la porosité entre les deux statuts), de même origine paternelle (ouvrière ou indépendante) dont les mères étaient inactives et dont les conjointes et aîné·e·s restent dans les classes populaires ; (2) les hommes d'origine ouvrière ou employée par leur père et ouvrière par leur mère qui ont connu une certaine ascension (généralement vers les professions intermédiaires) et dont les aîné·e·s poursuivent la voie, mais dont les conjointes sont restées employées. On observe que dans cette classe de lignée ouvrière en ascension sociale, les mères étaient rarement inactives. Les enquêtés de cette classe qui ont accédé à une position de cadre avaient plutôt un père employé (« col blanc ») qu'ouvrier et ceux qui ont accédé aux professions intermédiaires une mère ouvrière et un père ouvrier ou employé. On retrouve d'une certaine façon les populations ouvrières distinguées par Claude THÉLOT (1982) ou par François DE SINGLY et Claude THÉLOT (1986), les « ouvriers d'origine ouvrière », les « ouvriers de souche paysanne » et les ouvriers d'origine « col blanc », les premiers occupant de meilleures positions que les seconds, mais moins bonnes que les derniers.

Viennent ensuite en termes de fréquence les lignées d'enquêtés appartenant aux classes supérieures. Pour les hommes, cette classe (28,1 %) regroupe des enquêtés très majoritairement cadres, d'origine père cadre ou profession intermédiaire, avec une conjointe cadre, profession intermédiaire ou employée et un·e aîné·e également fréquemment cadre, profession intermédiaire ou encore en études. Cette classe présente donc une forte homogénéité sociale et une forte homogamie, au sein des cols blancs, comme l'illustre la lignée de Bruno ci-dessous (encadré 3). Les ouvrier·ère·s sont presque totalement absent·e·s de ces lignées. La seule exception à cette homogénéité concerne les mères des enquêtés, jamais cadres et très souvent inactives ou employées. Quant aux conjointes, elles sont en moins grande proportion « cadre » que les enquêtés et leurs pères, ou dans des positions de cadres moins prestigieuses que leurs conjoints,

ENCADRÉ 3

Deux lignées de cadres

Bruno a étudié en école d'ingénieurs, puis a opté après son service militaire en coopération pour une carrière ascendante de fonctionnaire dans un ministère. Originaire de province, son père dirige une imprimerie, sa sœur est profession libérale de santé et sa conjointe enseignante au lycée. Ses enfants sont encore en études dans une école de commerce et en droit.

Cécile, originaire de la région parisienne, est la fille unique d'un inspecteur du secteur public et d'une mère au foyer. Elle obtient son certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) d'espagnol et exerce comme professeure au lycée de sa commune de naissance jusqu'à sa retraite. D'abord mariée avec un professeur d'université avec qui elle a un fils cadre chez Engie, elle s'est remariée avec un ingénieur de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra).

comme l'illustre la lignée de Cécile (encadré 3). Cela témoigne des inégalités persistantes de carrières entre femmes et hommes pour ces générations.

Les enquêtées de la classe féminine équivalente (28,5 %) occupent en effet des positions socioprofessionnelles élevées, de cadres ou de membres de professions intermédiaires, mais aussi, pour certaines, d'employées ou d'inactives. La plupart ont un conjoint cadre, et leur père était très fréquemment lui-même cadre (en plus grande proportion encore que dans la classe équivalente des hommes cadres) ou de profession intermédiaire, et leur mère employée ou inactive. Cette classe se caractérise donc par une forte homogamie et une grande stabilité sociale : c'est la classe qui comprend la plus forte proportion de cadres parmi les aîné·e·s ou d'enfants encore en études, même si les enfants sont cadres en moindre proportion – ce qui tient sans doute à leur âge, ceux-ci étant encore au début de leur carrière. Cependant, si les enquêtés descendants d'un père cadre ont pleinement profité de la très forte croissance de la catégorie cadre au cours des Trente Glorieuses et de leur résidence en Île-de-France où se concentre ce type d'emplois, le risque de mobilité descendante pourrait être plus important pour leurs enfants, entrés sur le marché du travail dans des conditions plus difficiles.

Les représentations plus détaillées viennent nuancer quelque peu la vision de reproduction sociale qui caractérise cette classe. En effet, les enquêtés cadres ont fréquemment un père lui-même cadre, mais parfois aussi des pères ouvriers ou professions intermédiaires. Ces deux types de lignées de cadres se distinguent des autres, confirmant des résultats plus anciens (DE SINGLY, THÉLOT, 1986) : les conjointes des enquêtés cadres de père cadre sont souvent de profession intermédiaire ou cadres elles-mêmes, alors que les conjointes des enquêtés cadres d'origine plus modeste (père ouvrier) sont plutôt employées. Les aîné·e·s des premiers sont cadres ou en études, celles ou ceux des seconds exercent plus souvent des professions intermédiaires et sont plus rarement cadres.

Deux lignées plus mobiles : les professions intermédiaires issues des classes populaires et les descendant-e-s d'indépendant-e-s vers le salariat

Les grandes trajectoires de mobilité ascendante sont plutôt rassemblées dans ces classes, qui regroupent des enquêtés très majoritairement de professions intermédiaires pour les hommes, et de professions intermédiaires ou employées pour les femmes, avec un conjoint majoritairement de profession intermédiaire. Leurs parents sont d'origine souvent employée ou inactive pour la mère, et ouvrier, employé ou indépendant pour le père. Cependant, davantage de pères sont déjà de professions intermédiaires, voire cadres, du côté des lignées féminines que du côté de leur équivalent masculin. Autrement dit, la position de membre de profession intermédiaire est moins souvent le résultat d'une mobilité sociale ascendante pour les femmes que pour les hommes. Cette mobilité ascendante semble se transmettre à la génération suivante, les aîné-e-s étant à leur tour souvent professions intermédiaires, cadres ou encore en études.

L'observation détaillée des lignées les plus fréquentes indique que cette classe comporte une minorité de lignées très stables, celles d'enquêtés de profession intermédiaire avec une conjointe également de profession intermédiaire, fils d'un membre des professions intermédiaires ou d'un indépendant et d'une mère inactive ou indépendante, avec un-e aîné-e cadre ou en études. On peut supposer qu'il s'agit de lignées où les carrières se déroulent principalement dans la fonction publique, à l'image de celle de Richard (encadré 4), qui illustre bien ce type de transmission de statut. D'autres lignées de cette classe correspondent à une mobilité sociale ascendante, celles d'enquêtés de profession intermédiaire, de père ouvrier ou indépendant et de mère employée, dont la conjointe est également employée et l'aîné-e de profession intermédiaire. Dans ces trajectoires de promotion sociale, les mères sont très fréquemment actives (employées ou indépendantes), ce qui confirme le rôle de l'activité des mères dans les trajectoires ascendantes. Pour le devenir des femmes enquêtées de père membre de profession intermédiaire, c'est aussi la position de la mère qui semble compter. Ainsi, l'origine « père profession intermédiaire et mère indépendante » est surreprésentée chez les enquêtées indépendantes, l'origine « père profession intermédiaire et mère inactive »

ENCADRÉ 4

Une lignée d'occupations intermédiaires dans le secteur public et parapublic

Richard, fils d'un employé de mairie et d'une technicienne d'une agence nationalisée, est lui-même employé de préfecture depuis l'âge de 22 ans. Il déclare comme occupation professionnelle sa fonction de conseiller municipal, qu'il occupe depuis vingt-quatre ans. Sa sœur est secrétaire dans un ministère et sa femme technicienne dans un laboratoire public. L'un de ses enfants travaille dans une banque et le second est commercial. Originaire d'Île-de-France, il occupe l'appartement de ses parents, qu'il a repris à son mariage, et est demeuré toute sa vie durant dans le même département. Il aspire à sa retraite à « voir autre chose ».

surreprésentée chez les ouvrières et « père profession intermédiaire avec une mère employée ou profession intermédiaire elle-même » surreprésentée chez les enquêtées cadres ou professions intermédiaires, autant de signes de transmission par les mères.

En définitive, ces classes d'enquêté·e·s de profession intermédiaire présentent un caractère à la fois central dans l'espace socioprofessionnel et composite, avec des origines paternelles diverses (père ouvrier mais aussi indépendant, plus rarement cadre ou lui-même profession intermédiaire) et des mères, conjointes et aîné·e·s dans des positions professionnelles également variées. Ce constat d'un groupe socioprofessionnel particulièrement ouvert rejoint celui de Jérôme DEAUVIEAU et Céline DUMOULIN (2010). En effet, ils observent, en étudiant les carrières socioprofessionnelles individuelles (et non celles de lignées), que les enquêté·e·s de profession intermédiaire forment le groupe qui connaît la plus forte fluidité socioprofessionnelle, c'est-à-dire le plus d'entrées et de sorties du groupe.

Le dernier groupe est constitué des classes qui regroupent les descendant·e·s de couples d'indépendants (ou formés d'un indépendant et d'une inactive). Les enquêté·e·s et leur conjoint·e·s sont plus fréquemment indépendant·e·s que dans les autres classes, ce qui témoigne encore une fois de la transmission de ce statut, mais dans de bien moindres proportions que leurs parents, ce qui peut être relié aux évolutions structurelles décrites plus haut – forte baisse de la proportion d'indépendant·e·s accentuée par la migration vers la région capitale. Aussi, les enquêté·e·s ont-ils-elles fréquemment connu des mobilités de statut vers le salariat, en position d'ouvrier, de cadre, et plus rarement d'employé·e ou de profession intermédiaire. Les enquêtés de cette classe sont fréquemment en couple avec des employées, ou des conjointes de profession intermédiaire. La proportion de conjointes indépendantes y est minoritaire mais plus élevée que dans les autres classes. C'est dans cette classe que les indépendantes sont les plus nombreuses parmi les enquêtées, mais cette situation reste minoritaire pour les femmes de cette classe, et plus rare que parmi leurs conjoints. Ces enquêtées sont donc plutôt employées, voire de profession intermédiaire, et leurs conjoints non indépendants sont cadres et professions intermédiaires.

Les aîné·e·s occupent des positions diverses : profession intermédiaire, employé·e, ouvrier, cadre. C'est également l'une des classes où ils-elles sont les plus nombreux-ses à être encore en études. Cela témoigne de trajectoires sociales familiales plutôt stables, voire ascendantes pour les lignées d'origine indépendante connaissant des mobilités de

ENCADRÉ 5

Une fille d'indépendants

Joceline, née à Paris, est la cadette de parents qui ont tenu un restaurant dans la capitale toute leur vie. Sa sœur aînée a tenu la comptabilité du restaurant avec son mari, responsable des achats du restaurant familial. Mariée à Josselin, cadre RATP, elle a occupé des emplois de secrétariat entrecoupés de périodes d'inactivité pour élever ses trois enfants.

statut vers le salariat, comme l'illustre la lignée de Joceline (encadré 5). En définitive, pour ces lignées d'origine indépendante, les mobilités vers le salariat, liées aux transformations structurelles de la société française ou encore à la migration, en particulier des colonies de l'époque, semblent avoir été plutôt l'occasion d'une promotion sociale effective sur la génération des enquêté-e-s ou celle de leurs enfants aîné-e-s, à l'image de la lignée de Moktar (encadré 6). Ici sans doute, la sélection de l'échantillon joue à plein. Il s'agit en effet de lignées dans une situation très fréquente de migration (interne ou internationale) et donc très sélectionnées par rapport à ceux qui restent dans des territoires ruraux (reproduction spatiale) et occupent des positions moins avantageuses, à l'image des ouvriers d'origine paysanne observés par François DE SINGLY et Claude THÉLOT (1986).

ENCADRÉ 6

Du monde rural au Maghreb à l'industrie

Moktar a émigré du Maghreb où ses parents exerçaient des métiers de l'agriculture. Il est devenu ouvrier de l'automobile, tandis que sa femme, d'abord inactive, garde des enfants depuis le départ de la maison de ses propres enfants, qui ont tous fait des études, obtenant un brevet de technicien supérieur (BTS) ou un diplôme universitaire.

Une analyse plus fine conduit à distinguer plusieurs lignées d'enquêtés ayant tous des origines indépendantes : les cadres de cette classe ont souvent deux parents indépendants, leurs conjointes sont souvent de profession intermédiaire et leurs aîné-e-s en études, cadres ou de profession intermédiaire. D'autres lignées d'indépendants se dessinent également : celles d'ouvriers avec deux parents indépendants ou un père indépendant et une mère inactive, dont la conjointe est employée et l'aîné-e fréquemment de profession intermédiaire ou encore en études, ce qui semble indiquer une mobilité sociale ascendante pour cette troisième génération. Enfin, on observe des cas, moins fréquents, de lignées marquées par une transmission de l'indépendance des parents à l'enquêté ou sa conjointe (dans ce cas l'enquêté est ouvrier ou de profession intermédiaire).



La richesse des données de l'enquête *Biographies et entourage* (Ined, 2001) nous a permis de retracer les grandes évolutions socioprofessionnelles connues par les Francilien-ne-s né-e-s entre 1930 et 1950, leurs ascendant-e-s et descendant-e-s sur environ un siècle, et d'observer des évolutions qualitatives au-delà de celles des seules PCS agrégées, par exemple le changement de nature des professions indépendantes parallèlement à leur diminution (des exploitants agricoles et couturières pour les

parents aux artisans et commerçantes pour les enquêté·e·s et chef·fe·s d'entreprises pour les aîné·e·s de leurs enfants) ou la transformation des professions d'employé·e·s avec leur féminisation (des employés de bureau chez les pères aux « secrétaires », « vendeuses » et employées dans les services à la personne pour les enquêtées et leurs filles). On a ainsi pu montrer que la co-activité indépendante dans une entreprise familiale (agricole, commerciale ou artisanale) caractérisait beaucoup de couples de parents des Francilien·ne·s de ces générations. Sur la génération suivante, avec la baisse de l'emploi indépendant, encore plus marquée en Île-de-France qu'ailleurs, et la migration vers la capitale, certains hommes enquêtés ont atteint des positions élevées au sein du salariat (profession intermédiaire, cadre), alors que les femmes enquêtées sont plus majoritairement dans les catégories populaires (très souvent employées). Par ailleurs, l'asymétrie existante entre les sexes dans la génération des parents⁹ est cependant plus masquée que dans la génération suivante car les parents étaient fréquemment tous deux indépendants ou homogames au sein des catégories populaires. L'asymétrie de positions pour la génération des enquêté·e·s apparaît ainsi plus forte car la mobilité sociale est importante dans l'après-guerre, mais concerne d'abord les hommes ; quant aux trajectoires des femmes, elles sont marquées par de longues périodes d'inactivité pour raisons familiales.

Du point de vue méthodologique, nous avons mis en évidence l'intérêt des analyses de séquences pour décrire des lignées socioprofessionnelles. L'analyse fait émerger une quadripartition de ces classes urbaines. Deux sont caractérisées par une forte reproduction sociale : des lignées populaires, où l'homogamie est forte, avec quelques trajectoires ascendantes courtes ; des lignées de cadres où les asymétries de positions entre femmes et hommes sont importantes. Deux autres classes sont caractérisées par une plus grande mobilité sociale : des classes moyennes (profession intermédiaire) d'extraction populaire, donc souvent en ascension, cette trajectoire ascendante étant plus fréquente pour les enquêtés hommes de profession intermédiaire que pour les femmes dans la même position, d'origine sociale fréquemment plus élevée. Ce groupe socioprofessionnel apparaît très ouvert, la reproduction sociale y est moindre que dans les autres classes, mais la transmission peut y passer par d'autres canaux, notamment celui du statut de fonctionnaire. Enfin, la dernière classe regroupe des lignées d'enquêté·e·s d'origine indépendante, qui sont plus fréquemment dans cette position que dans les autres classes, signe de reproduction sociale, mais bien moins souvent que leurs ascendant·e·s, en lien avec la baisse structurelle de l'emploi agricole et artisanal. Aussi ces lignées sont-elles marquées par de fréquentes mobilités vers des positions diverses au sein du salariat avec fréquemment des mobilités ascendantes sur une ou deux générations.

L'analyse met aussi en évidence de nombreux signes de transmission par les mères – transmission des comportements d'inactivité aux enquêtées mais pas uniquement.

9. Cette asymétrie est notamment visible dans la façon fréquemment distincte des enquêté·e·s de décrire la profession de leur mère – « elle aidait à la ferme » – par rapport à celle de leur père quand tous deux étaient indépendants.

Les enquêtés d'origine populaire en situation de mobilité sociale ascendante ont fréquemment une mère qui était active (employée) ; les enquêtées indépendantes une mère (et un père) indépendante ; la position professionnelle des enquêtées de père profession intermédiaire est essentiellement liée à celle de leur mère, etc. Ces transmissions par les mères sont peu visibles si l'on regarde uniquement la position des enquêtées et celle de leurs aîné·e·s car la majorité des enquêté·e·s, quelle que soit la classe, était de catégorie « employé ». Mais l'analyse des transmissions sur trois générations, avec l'analyse de séquences, permet de mettre en évidence qu'il y a bel et bien des transmissions des origines maternelles aux aîné·e·s par les enquêtées. En somme, si la position professionnelle du père semble particulièrement liée à celle des enquêtés, qu'ils soient hommes ou femmes, celle des mères peut renforcer ou nuancer les mécanismes de reproduction sociale. Les typologies réalisées permettent de décrire ces transmissions complexes dans les lignées et constituent un outil pour caractériser et dénombrer les milieux socioprofessionnels de façon plus fine que par la seule PCS du chef de ménage.

BIBLIOGRAPHIE

- ABBOTT A. (1995), "Sequence Analysis: New Methods for Old Ideas", *Annual Review of Sociology*, vol. 21, pp. 93-113.
- ABBOTT A., TSAY A. (2000), "Sequence Analysis and Optimal Matching Methods in Sociology", *Sociological Methods and Research*, vol. 29, pp. 3-33.
- ACKER J. (1973), "Women and Social Stratification: A Case of Intellectual Sexism", *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 4, pp. 936-945.
- AUDIER F. (2000), « La transmission du statut dans la fonction publique », *Économie et statistique*, n° 337-338, pp. 121-133.
- BARRÈRE-MAURISSON M.-A. (1984), « Du travail des femmes au partage du travail. Une approche des régulations familiales face aux évolutions du travail : le cas de la France depuis 1945 », *Sociologie du travail*, n° 3, pp. 243-254.
- BEAUFILS S., BONVALET C. (2005), « Origine géographique des Franciliens », *Note rapide de l'Iaurif*, n° 376/B.
- BELLER E. (2009), "Bringing Intergenerational Social Mobility Research into the 21st Century. Why Mothers Matter", *American Sociological Review*, n° 74, pp. 507-528.
- BILLARI F. (2001), "Sequence Analysis in Demographic Research", *Canadian Studies in Population*, vol. 28, n° 2, pp. 439-458.
- BONVALET C., LELIÈVRE É. (dir.) (2012), *De la famille à l'entourage*, Paris, Éditions de l'Ined.
- CHAN W. T., BOLIVER V. (2013), "The Grandparents Effect in Social Mobility: Evidence from British Birth Cohort Studies", *American Sociological Review*, vol. 78, n° 4, pp. 662-678.
- CHENU A. (1998), « De recensement en recensement, le devenir professionnel des ouvriers et employés », *Économie et statistique*, n° 316-317, pp. 127-149.

- CHAUVEL L. (1998), *Le Destin des générations. Structures sociales et cohortes en France du xx^e siècle aux années 2000*, Paris, Presses universitaires de France.
- DEAUVIEAU J., DUMOULIN C. (2010), « La mobilité socioprofessionnelle des professions intermédiaires : fluidité, promotion et déclassement », *Économie et statistique*, n° 431-432, pp. 57-72.
- DESPLANQUES G. (1981), « La chance d'être aîné », *Économie et statistique*, n° 137, pp. 53-56.
- GARDEY D. (1996), « Du veston au bas de soie : identités et évolutions du groupe des employés de bureau (1890-1930) », *Le Mouvement social*, n° 175, avril-juin, pp. 55-77.
- GARDEY D. (2001), *La Dactylographe et l'Expéditionnaire : histoire des employés de bureau, 1890-1930*, Paris, Belin.
- GOLDTHORPE J. H. (1980), *Social Mobility and Class Structure in Modern Britain*, Oxford, Oxford University Press.
- GOLLAC M., LAULHÉ P. (1987), « Lignée paternelle, lignée maternelle : un rôle voisin dans l'hérédité sociale », *Économie et statistique*, n° 111, pp. 92-98.
- GRAB (GROUPE DE RÉFLEXION SUR L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE) (1999), *Biographies d'enquêtes, Bilan de 14 collectes biographiques*, Paris, Éditions de l'Ined.
- HAMMING R. W. (1950), "Error-Detecting and Error-Correcting Codes", *Bell System Technical Journal*, vol. 29, n° 2, pp. 147-160.
- HÉRAN F. (2004), « La mobilité sociale, du passé au présent », in Caselli G., Vallin J., Wunsch G. (dir.), *Démographie : analyse et synthèse*, t. VI. *Population et société*, Paris, Éditions de l'Ined/Presses universitaires de France, pp. 389-418.
- KNIGGE A. (2016), "Beyond the Parental Generation: The Influence of Grandfathers and Great-grandfathers on Status Attainment", *Demography*, vol. 5, pp. 1219-1244.
- LELIÈVRE É., ROBETTE N. (2010), « Les trajectoires spatiales d'activité des couples », *Temporalités* [en ligne], n° 11 : <https://journals.openedition.org/temporalites/1182>, consulté le 30 novembre 2018.
- LELIÈVRE É., VIVIER G. (2001), « Évaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif, l'enquête "Biographies et entourage" », *Population*, vol. 56, n° 6, pp. 1043-1074.
- LINDAHL M., PALME M., MASSIH S. S., SJÖREN A. (2015), "Long-Term Intergenerational Persistence of Human Capital: An Empirical Analysis of Four Generations", *The Journal of Human Resources*, vol. 50, n° 1, p. 1-33.
- MARCHAND O. (2010), « 50 ans de mutations de l'emploi », *Insee première*, n° 1312.
- MARE R. D. (2011), "A Multigenerational View of Inequality", *Demography*, vol. 48, pp. 1-23.
- MARRY C., FOURNIER-MEARELLI I., KIEFFER Annick (1995), « Activité des jeunes femmes : héritages et transmissions », *Économie et statistique*, n° 283-284, pp. 67-79.
- MENACHEM G. (1989), « Les rapports domestiques entre femmes et hommes s'enracinent dans le passé familial des conjoints », *Population*, vol. 44, n° 3, pp. 515-529.
- MERLE P. (2017), *La Démocratisation de l'enseignement*, Paris, La Découverte.

- MÉRON M., MARUANI M. (2012), *Un siècle de travail des femmes en France. 1901-2011*, Paris, La Découverte.
- OMNÈS C. (1997), *Ouvrières parisiennes. Marché du travail et trajectoires professionnelles au XX^e siècle*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- OMNÈS C. (2003), « Les trois temps de l'emploi féminin : réalités et représentations », *L'Année sociologique*, vol. 53, pp. 373-398.
- PEUGNY C. (2007), « Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960 », *Économie et statistique*, n° 410, pp. 23-45.
- PFEFFER F. T. (2014), "Multigenerational Approaches to Social Mobility: A Multifaceted Research Agenda", *Research in Social Stratification and Mobility*, vol. 35, n° 1, pp. 1-12.
- ROBETTE N. (2011), *Explorer et décrire les parcours de vie : les typologies de trajectoires*, Paris, Ceped.
- ROBETTE N., LELIÈVRE É., BRY X. (2012), « La transmission des trajectoires d'activité : telles mères, telles filles ? », in BONVALET C., LELIÈVRE É., *De la famille à l'entourage*, Paris, Éditions de l'Ined, pp. 397-420.
- ROBETTE N., BRY X., LELIÈVRE É. (2015), "Positivism and Big-Game Fishing", *Sociological Methodology*, vol. 45, n° 1, pp. 88-100.
- SINGLY (DE) F., THÉLOT C. (1986), « Racines et profils des ouvriers et cadres supérieurs », *Revue française de sociologie*, vol. 27, n° 1, pp. 47-86.
- SONG X., MARE R. D. (2017), "Short-Term and Long-Term Educational Mobility of Families: A Two-Sex Approach", *Demography*, vol. 54, n° 1, pp. 145-173.
- THÉLOT C. (1982), *Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod.
- THÉLOT C. (1986), « La statistique, science de la mesure », *Journal de la société statistique de Paris*, vol. 127, n° 2, pp. 67-85.
- THIBAUT N. (2012), « La mobilité sociale, une construction biographique ? L'exemple des enfants d'indépendantes », in BONVALET C., LELIÈVRE É., *De la famille à l'entourage*, Paris, Éditions de l'Ined, pp. 351-372.
- VALLET L.-A. (1992), « La mobilité sociale des femmes en France : principaux résultats d'une recherche », in Coutrot L., Dubar C. (dir.), *Chemineurs professionnels et mobilités sociales*, Paris, La Documentation française.
- VALLET L.-A. (1999), « Quarante années de mobilité sociale en France. L'évolution de la fluidité sociale à la lumière de modèles récents », *Revue française de sociologie*, vol. 40, n° 1, pp. 5-64.
- VALLET L.-A. (2001), « Stratification et mobilités sociales : la place des femmes », in Laufer J., Marry C., Maruani M. (dir.), *Masculin-féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 81-97.
- VALLET L.-A. (2014), « Mobilité observée et fluidité sociale en France de 1977 à 2003 », *Idées économiques et sociales*, n° 175, pp. 6-17.
- VALLET L.-A. (2017), « Mobilité entre générations et fluidité sociale en France. Le rôle de l'éducation », *Revue de l'OFCE*, n° 150, pp. 27-67.

VAN LEEUWEN M. H. D, MAAS I., RÉBAUDO D., PÉLISSIER J.-P. (2016), “Social Mobility in France 1720-1986: Effects of Wars, Revolution and Economic Change”, *Journal of Social History*, vol. 3, n° 1, pp. 585-616.

ZARCA B. (1995a), « L’héritage et la mobilité sociale au sein de la fratrie. I. L’héritage et la mobilité sociale différentielle des frères », *Population*, vol. 50, n° 2, pp. 331-356.

ZARCA B. (1995b), « L’héritage et la mobilité sociale au sein de la fratrie. II. L’activité professionnelle et la mobilité sociale des sœurs », *Population*, vol. 50, n° 4-5, pp. 1137-1154.

ANNEXE

Lecture qualitative de questionnaire – un portrait

Les questionnaires de l’enquête *Biographies et entourage* permettent également une lecture qualitative des histoires socioprofessionnelles et transmissions familiales. En effet, le questionnaire papier, riche d’annotations, fournit un matériau dont la lecture permet de reconstruire l’histoire de l’enquêté-e en restituant la continuité et la cohérence du parcours (LELIÈVRE, VIVIER, 2001). Cette lecture qualitative met en scène le parcours professionnel à partir des jalons factuels recueillis pour chacun des membres de la lignée. Elle s’appuie sur l’interprétation que l’enquêté donne de son parcours biographique et sur la tonalité des remarques qui figurent dans les espaces réservés. Ainsi, nous avons accès à des parcours individuels très détaillés dont voici un exemple :

Patrick, né en 1931, revient du service militaire (1950-1952 : « guerre d’Indochine, guerre d’Algérie, j’ai eu de la chance d’y échapper [...] J’étais musicien, on était planqués, on voyageait ») et retourne chez son père comme aide familial où il avait fait son apprentissage dès 16 ans (« période plutôt dure, père sévère ») puis ouvre son garage comme artisan mécanicien (« Mes débuts à mon compte ont été très durs, je suis parti de rien, seulement avec le local prêté »). Néanmoins, il est le fils de Marcel, ouvrier mécanicien qui avait monté son atelier, et d’Andrée, modiste qui finalement aide son mari. De fortes présomptions nous indiquent qu’il s’agit en fait de la même petite entreprise (même localité, même activité) mais l’héritage n’est pas assumé du fait de la mésentente avec son père. Il se marie avec Pierrette qui aide son mari « en faisant la compta » et ils ont cinq enfants (quatre filles et un fils cadet, cadre). Sa troisième fille a repris le garage où il reste actif : « Depuis ma retraite je reste très attaché à l’entreprise de ma fille, j’ai des loisirs mais le travail reste très important. »